



**Pour défendre
nos carrières
et nos droits,
l'UNSA ça me va !**



L'HEBDO DES TERRITORIAUX 24

Novembre 2023

Édition 2, Numéro 3

Pleins feux sur :

- *Grilles indiciaires*
- *GIPA*
- *Réunion Informations Syndicales*

Grilles indiciaires au 1^{er} juillet 2023

Valeur du point d'indice : 4.92278

Nouvelle grille C1

Échelon	Indice Brut	Indice Majoré	Gain en points (IM)	Durée dans l'échelon	Traitement indiciaire brut mensuel en €
11	432	382			1880.50
10	419	372		4 ans	1831.28
9	401	371	+8	3 ans	1826.35
8	387	368	+7	3 ans	1811.58
7	381	367	+6	3 ans	1806.66
6	378	366	+5	1 an	1801.74
5	374	365	+4	1 an	1796.81
4	371	364	+3	1 an	1791.89
3	370	363	+2	1 an	1786.97
2	368	362	+1	1 an	1782.05
1	367	361		1 an	1772.12



Nouvelle grille C2

Échelon	Indice Brut	Indice Majoré	Gain en points (IM)	Durée dans l'échelon	Traitement indiciaire brut mensuel en €
12	486	420			2067.57
11	473	412		4 ans	2028.19
10	461	404		3 ans	1988.80
9	446	392		3 ans	1929.73
8	430	380		2 ans	1870.66
7	416	372	+2	2 ans	1831.27
6	404	371	+6	1 an	1826.35
5	396	369	+8	1 an	1816.51
4	387	368	+7	1 an	1811.58
3	376	365	+4	1 an	1796.81
2	371	364	+3	1 an	1791.89
1	368	362	+1	1 an	1782.05

Nouvelle grille C3

Échelon	Indice Brut	Indice Majoré	Gain en points (IM)	Durée dans l'échelon	Traitement indiciaire brut mensuel en €
10	558	473			2328.47
9	525	450		3 ans	2215.25
8	499	430		3 ans	2116.80
7	478	415		3 ans	2042.95
6	460	403		2 ans	1983.88
5	448	393		2 ans	1934.65
4	430	380		2 ans	1870.66
3	412	371	+3	2 ans	1826.35
2	397	370	+9	1 an	1821.43
1	388	368	+7	1 an	1811.58





GIPA : LA GARANTIE INDIVIDUELLE DU POUVOIR D'ACHAT

GIPA 2023 : suis-je concerné ?

"Laïcité, démocratie, solidarité, liberté humanisme, justice sociale et réformisme. Sept valeurs fondatrices autour desquelles se sont réunies les organisations constitutives de l'Union Nationale des Syndicats Autonomes."

L'UNSA Fonction Publique a demandé et obtenu que l'indemnité de garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA) soit reconduite pour l'année 2023 et met à disposition des agents un simulateur permettant de vérifier s'ils peuvent en bénéficier.

La GIPA au titre de 2023 résulte d'une comparaison entre l'évolution du traitement indiciaire brut et de l'indice des prix à la consommation, **sur la période de référence du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2022.**

Si votre traitement indiciaire brut a évolué moins vite que l'inflation, une indemnité correspondant à la « perte de pouvoir d'achat » vous est due !

Le taux d'inflation retenu est de 8,19% pour les quatre dernières années, taux bien supérieur à l'évolution de la valeur du point d'indice, augmenté seulement de 3,5 % au 1^{er} juillet 2022.

Les éléments retenus pour le calcul de la GIPA 2022 sont les suivants :

- taux de l'inflation : + 8,19 % ;
- valeur moyenne du point en 2018 : 56,2323 euros ;
- valeur moyenne du point en 2022 : 57,2164 euros.

<https://www.unsa-fp.org/archives/calculette-gipa-2023.php>



REUNION D'INFORMATIONS SYNDICALES NOVEMBRE

LIEU : DOUCHAPT « Salle du Village de Beauclair »

TERRITOIRES CONCERNES : Communauté de Communes du Ribéracois ; CIAS Val de Drone ; Toutes les Communes de la Communauté de communes

DATE : MARDI 14 NOVEMBRE 2023

HORAIRES : 10h 12h – 14h 16h

INVITATION

Cher(e) Collègue,

Dans le cadre de nos activités syndicales et conformément au décret 85-397 du 3 avril 1985, nous mettons en place dans votre collectivité des heures d'informations syndicales.

Ceci pour répondre à votre questionnement ou vos interrogations, également pour vous apporter l'information la plus complète soit-elle.

(Le décret indique que tout agent dans ses heures de service est autorisé à participer à 1 heure d'informations syndicales par mois).

Nous serons à votre disposition :

Le mardi 14 novembre de 10h à 12h et de 14h à 16h, salle du village de BEAUCLAIR 24350 DOUCHAPT

Pour ce faire, vous avez la possibilité après accord de votre responsable (Chef de service, DGS, Elus) de venir à notre rencontre. Aucun critère de temps n'est déterminé, cela peut aller de quelques minutes à 1 heure au maximum, tout cela en fonction des demandes qui seront les vôtres.

UNSA Territoriaux 24

26, rue Bodin, Bourse du Travail, 24000 PERIGUEUX

05 53 30 20 92

contact@unsa24-territoires.fr

unsaterritoriaux24.com